



Newsletter Plateforme nationale d'ammoniac n° 8 février 2025

1. Justification de la réduction des émissions

La Plateforme nationale d'ammoniac évalue des systèmes pour leur réduction des émissions d'ammoniac. Une déclaration sur la réduction des émissions peut se baser sur différents éléments, avec une pertinence variable. La Plateforme nationale d'ammoniac fonde son évaluation sur une procédure harmonisée au niveau international et donc sur des données qui répondent à des critères scientifiques à l'échelle pratique.

Les exigences de la Plateforme nationale d'ammoniac concernant la preuve d'une réduction des émissions d'ammoniac pour un système dans les étables d'animaux de rente sont rassemblées dans un document ([ici](#)). Nous avons présenté les avantages et les inconvénients des procédés, évalué les procédés en fonction de leur pertinence pour prouver une réduction des émissions et expliqué de manière transparente comment cela est pris en compte dans les recommandations **vertes**, **orange** ou **rouges**. Pour accéder à l'article sur le site web, [cliquez ici](#).

2. Article de discussion sur le charbon végétal

On attribue souvent au charbon végétal, basé sur la pyrolyse de la biomasse, un effet de réduction des émissions d'ammoniac lors de l'alimentation des animaux de rente, de l'ajout aux engrais de ferme ou de l'épandage sur le sol. La Plateforme nationale d'ammoniac présente dans son "article de discussion sur le charbon végétal" ([ici](#)) les principales conclusions de l'étude bibliographique qu'elle a réalisée. Les données relatives à l'effet de réduction des émissions du charbon végétal en cas d'alimentation des animaux de rente ou d'ajout aux engrais de ferme ou lors de l'épandage sont actuellement trop limitées pour pouvoir se prononcer avec certitude. Vous trouverez [ici](#) l'étude bibliographique à ce sujet.

3. Exemples tirés de la pratique

La vidéo du portrait de l'entreprise Engeli - une transformation avec installation d'un tapis en caoutchouc avec pente - est désormais disponible avec des sous-titres en [allemand](#) et en [français](#).

4. Événements

Efficacité de l'azote dans les exploitations agricoles zurichoises

Le [projet de ressources "Améliorer l'efficacité de l'azote dans les exploitations individuelles et réduire les risques de pertes d'azote" du canton de Zurich](#) (en abrégé N-Effizienz) s'achèvera prochainement. Les exploitations agricoles zurichoises participent au projet de 2018 à 2025 et contribuent ainsi activement à la recherche de possibilités d'augmenter l'efficacité de l'azote et de réduire les pertes d'azote dans l'environnement, sans pour autant diminuer le niveau de production.

Les responsables du projet sont l'Office du paysage et de la nature (ALN), l'Office des déchets, de l'eau, de l'énergie et de l'air (AWEL) et l'Union des paysans zurichois (ZBV). Le projet est soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

L'organisme responsable vous invite le **27 mars 2025, au matin, à la clôture du projet sur l'exploitation de la famille Geiselmann à Oetwil am See**. Des représentants de la politique, des organisations agricoles, de la vulgarisation et de la pratique seront sur place. Christoph Geiselmann présentera son exploitation et les mesures mises en œuvre dans le cadre du projet. Des spécialistes présenteront les résultats pertinents du projet.

[Voici le programme détaillé et l'inscription](#) (délai d'inscription : 24 mars)

Moins d'ammoniac dans les étables : les premières CowToilet de Suisse

Veillez réserver le 18 juin, de 14 à 16 heures. C'est à cette date que les responsables du projet de ressources "[Ammoniac et odeurs de Suisse centrale](#)" présenteront à Hellbühl près de Lucerne la première CowToilet installée dans une exploitation agricole suisse. La CowToilet sépare les excréments et l'urine directement à la source, ce qui permet de réduire les émissions d'ammoniac.

Derrière le projet de ressources se trouve un large organisme responsable, composé de l'Union des paysannes et des paysans de Lucerne, des offices de l'agriculture et de l'environnement de Suisse centrale, de l'Union des paysans de Suisse centrale ainsi que de la commune de Hohenrain. Le projet est soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'agriculture.

Si vous êtes intéressé(e), contactez: thalmann@arofutura.ch

Vous recevrez l'invitation définitive avec le programme détaillé en mars.

5. Contactez-nous !

Vous avez des questions concrètes sur des mesures ou leur mise en œuvre ? Vous prévoyez des travaux dans des domaines importants pour la Plateforme nationale d'ammoniac ou vous avez déjà des travaux en cours ? La direction de projet de la Plateforme nationale d'ammoniac vous encourage à [prendre contact avec nous](#).

Nous vous saluons cordialement

Michel Fischler, mf Agriculture & Environnement

Markus Spuhler, AGRIDEA

Barbara Steiner, Agrofutura

N'hésitez pas à transmettre la newsletter à d'autres personnes. Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, vous pouvez vous désabonner à l'adresse info@ammoniak.ch. Vous trouverez également la newsletter sur <https://www.ammoniak.ch/home>.